

Note aux auteurs de la *Revue historique ardennaise*

Avant de nous faire parvenir vos articles, nous vous invitons à lire attentivement les remarques suivantes. Les choix éditoriaux, des impératifs techniques et le souci d'améliorer constamment la qualité de la revue nous contraignent à uniformiser nos pratiques. Le respect préalable des quelques règles et principes énoncés ci-dessous épargne aux auteurs et aux responsables de la publication un fastidieux travail de mise en forme définitive et sont la meilleure garantie d'une publication rapide des articles.

I.- RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Longueur des articles

- Pour être publié en une fois, votre article ne doit pas dépasser les 40 000 signes, espaces comprises.
- Il est possible de proposer un article long en plusieurs parties.

Illustrations

- Le nombre d'illustrations est limité à dix par article, mais des dérogations sont possibles selon le sujet traité.
- Il faut indiquer leur emplacement précis dans l'article et fournir une légende qui précise la source de chaque illustration.
- Les illustrations doivent être envoyées à part, dans un courrier électronique ou sur une clé USB.
- N'oubliez pas de fournir un autre fichier avec les légendes correspondant à chaque illustration.

Envoi des articles

- Les textes sont de préférence directement soumis sous forme électronique.
- Ils doivent être inédits.
- Adresse électronique : histoire.ardennes@gmail.com
- Adresse postale :

Société d'histoire des Ardennes
10 rue de la Porte de Bourgogne
08000 Charleville-Mézières

Renseignements personnels

- Les auteurs doivent mentionner en tête de leur article : leurs nom et prénom, leur affiliation institutionnelle (sous forme concise), leur adresse électronique et leur adresse postale.
- Vous fournirez également vos titres et grades avec une courte présentation qui pourra être insérée dans la revue, au début de votre article.

Relecture des articles

- Les articles reçus par la Société d'histoire des Ardennes sont soumis au comité scientifique de la revue mis en place par le conseil d'administration.
- Après réunion, le comité scientifique décide des articles qui seront retenus pour la RHA suivante, ou différés, ou écartés. Il se réserve aussi la possibilité de demander aux auteurs des modifications, des suppressions ou des corrections.
- Le comité scientifique donne également son point de vue sur l'iconographie proposée.

- Les responsables de la publication procèdent aux éventuelles corrections que les articles retenus nécessitent, et les font valider par les auteurs.

En cas de publication dans la revue

- Les auteurs restent les seuls responsables des opinions et des thèses qu'ils soutiennent dans les articles que publie la revue.
- Chaque auteur publié reçoit gracieusement deux numéros de la *Revue historique ardennaise* et peut en acquérir d'autres avec 30 % de réduction.

II.- PRÉSENTATION DES ARTICLES

Citations

- Toutes les citations doivent être placées entre guillemets français : « ».
 - Pour les citations longues notamment, il faut veiller, soit par le recours à l'italique, soit par un retour à la ligne, à bien mettre en évidence le début et la fin de la citation.
 - Les coupures dans une citation sont indiquées par des points de suspension entre crochets.
- Exemple : « Rien de tel dans les campagnes [...] qui restent longtemps fidèles au roi. »
- Lorsqu'on cite une phrase entière, le point est placé avant le guillemet fermant. Mais on place le point après ce guillemet lorsqu'on ne cite qu'une expression ou un membre de phrase.
- Exemples : Il précise : « C'était avant 1914. »

Il a précisé que cet incendie avait eu lieu « avant 1914 ».

- Il faut ajouter une virgule après la citation quand un verbe la relie au commentaire.

Exemple : « C'était avant 1914 », précisa notre témoin.

Divisions et subdivisions

- La charte graphique de la revue permet de présenter correctement les articles jusqu'à trois niveaux d'intertitres.

Notes de bas de page

- Les notes figureront en bas de page et seront numérotées en continu.
 - Les appels de note figureront en exposant, dans un caractère plus petit que le corps du texte et seront placés avant tout signe de ponctuation, sans parenthèses et sans espace devant.
- Exemple : ...de cet ouvrage¹. » *et non* : ...de cet ouvrage.¹ » *ou* ...de cet ouvrage. »¹

Références bibliographiques

- Les références bibliographiques figureront de préférence dans les notes.
- La présence d'une bibliographie récapitulative n'est donc pas nécessaire, mais il reste possible d'ajouter en fin de texte une bibliographie complémentaire.
- Le système de référence aux ouvrages et aux articles cités doit être cohérent et permettre une identification facile et rapide des sources et références utilisées. Il faut **obligatoirement** faire figurer le nom et le prénom de l'auteur, le titre de l'ouvrage ou de l'article, le nom de la revue (le cas échéant), le lieu de l'édition avec le nom de l'éditeur, l'année de publication, le nombre de pages de l'ouvrage ou la page dont est extraite l'information ou la citation.
- Le format de base recommandé est le suivant :

Exemples :

a) ouvrage : Émile ZOLA, *La Débâcle*, Paris : Gallimard, 2005, 253 p.

b) article : Nicole PÉRIN, « Les voies romaines de Reims à Trèves et à Cologne », *Revue historique ardennaise*, n° 1, janvier-juin 1969, p. 1-26

- Dans les bibliographies en fin d'article, on inversera la place du nom et du prénom de l'auteur pour présenter les références par ordre alphabétique des noms d'auteurs.
- Pour les cas complexes, on peut se reporter au *Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants*, disponible en ligne sur plusieurs sites.
- Pour les documents d'archives, on indique le lieu de conservation, le fonds et la cote complète.

III.- RAPPELS D'ORDRE TYPOGRAPHIQUE (ET AUTRES)

En cas d'hésitation, les auteurs sont invités à se reporter aux ouvrages de référence suivants :

- a) *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e ou 9^e édition, consultable en ligne : <http://www.inalf.cnrs.fr/atilf/produits/academie9.htm> ;
- b) GREVISSE Maurice, GOOSSE André, *Le Bon Usage*, 15^e éd., Paris : de Boeck, Duculot, 2011 ;
- c) *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris : Imprimerie nationale, 1994, 200 p.

Abréviations et sigles

- Les abréviations seront bannies, sauf cas passés dans l'usage (etc.).

Accentuation des majuscules

- Il ne faut pas oublier de noter l'accent sur les majuscules qui doivent en porter.

Exemples : Moyen Âge / À la fin de... / État

Futur historique

- On bannira également le futur historique, « véritable chiendent des dissertations historiques » (P. Saly, *La Dissertation en histoire*).

Italique

- L'emploi de l'italique sera réservé aux mots étrangers, aux locutions latines (hormis les locutions présentes dans le dictionnaire) et aux titres d'œuvres d'art, d'ouvrages, de revues.

Exemples : *ibid.*, *sic*, *a priori*, *via*

Majuscules / Capitales d'imprimerie

- Les majuscules seront réservées aux initiales des noms propres (prénom, nom, institutions uniques : Sécurité sociale, Assurance sociale) et aux sigles (AVTS, RMI).
- En revanche, il faut éviter une inflation de majuscules :

- a) pour les organismes « multiples »

Exemples : la mairie de Sedan
la préfecture des Ardennes
les archives départementales des Ardennes *mais* : les Archives nationales
l'office départemental des Anciens Combattants

- b) pour les unités militaires

Exemples : le 17^e régiment d'infanterie
le 8^e chasseur
la 1^{re} armée française

- c) pour les guerres et les batailles

Exemples : la guerre de Cent Ans

la première guerre mondiale *mais* : la Grande Guerre
la huitième croisade
la drôle de guerre
la guerre éclair
la deuxième guerre punique

- De même, les mois et les jours de la semaine n'ont pas de majuscule à l'initiale.

Majuscules dans les titres d'ouvrages

- Dans les titres d'ouvrage, le mot à l'initial prend toujours une majuscule. Si le titre n'est pas un groupe nominal commençant par un article défini, il ne comporte pas d'autres majuscules.

Exemples : *À la recherche du temps perdu*
 Autant en emporte le vent
 De l'esprit des lois
 Une saison en enfer

- Si le titre de l'ouvrage commence par un article défini, on ajoute une majuscule au nom commun déterminé par cet article, ainsi qu'aux adjectifs qualificatifs épithètes, mais seulement si ceux-ci sont placés entre l'article et le nom.

Exemples : *Le Petit Chaperon rouge*
 La Peur
 La Comédie humaine
 La Revue historique ardennaise
 Les Grandes Familles

- Pour les cas complexes, on se reportera au *Manuel* de l'Imprimerie nationale.

Nombres

- La transcription des nombres sera faite en lettres lorsqu'ils comportent moins de deux mots, et en chiffres lorsqu'ils comptent plus de deux mots.

Exemples : La brigade comptait six hommes.
 Le traitement fixe s'élève à 580 francs.

- Les dates ne seront pas abrégées.

Exemple : 22 février 1854 *et non* : 22/02/54

Noms de lieu

- Les différents termes constituant un même nom de lieu doivent être obligatoirement joints par des tirets.

Exemple : Saint-Pierre-sur-Vence.

Ponctuation

- Bien vérifier la présence des espaces insécables avant les deux-points, les points-virgules, les points d'interrogation, les points d'exclamation, les guillemets, etc.

Exemples : Quel spectacle ! *et non* : Quel spectacle!
 « deux chevaliers » *et non* : «deux chevaliers»

Saint

- Ce mot s'écrit avec une minuscule lorsqu'il est simple adjectif et lorsqu'il désigne le personnage lui-même :

Exemples : l'Écriture sainte, le Vendredi saint, la sainte Bible
 un saint, saint Louis, la fête de saint Nicolas

- Il prend la majuscule dans la composition des noms de personnes, de lieux, de monuments ou de rues. Dans ce cas, il faut également utiliser un trait d'union.

Exemples : le comte de Saint-Simon
l'église Saint-Jacques du Chesne
la place Saint-Pierre

- On notera aussi quelques graphies particulières : la Sainte Vierge, le saint-père, le Saint-Empire, le Saint-Esprit, etc.

Siècles

- Les siècles seront indiqués en chiffres romains, avec l'ordinal correctement abrégé et placé en exposant.

Exemple : le XIX^e siècle *et non* : le 19^e siècle, le XIX^{ème} siècle

Sigles

- Les sigles s'écrivent en lettres capitales et sans points.

Exemple : la RATP *et non* : la R.A.T.P.